



SYNTHESE PRODUITE PAR LA COMMISSION COFIN/STATS pour les comptes FFS concernant l'année 2021

Après analyse des différents documents (bilan, CR, etc.) fournis par les instances de gestion de la FFS, la COFIN n'a pas de remarques particulières à formuler, tant en ce qui concerne le bilan 2021 que le budget 2022. La gestion de la FFS est bel et bien « une gestion en bon père de famille ».

Néanmoins, quelques remarques systémiques apparaissent nécessaires.

- Les comptes FFS (bilan, CR, annexes) de l'année 2021 (et cela est fréquent sur les années précédentes) sont produits à une date telle que leur analyse en profondeur par la COFIN doit se faire de façon très rapide si l'on veut que l'AG puisse bénéficier de l'analyse de la COFIN.
Nous proposons la création d'un groupe de travail ad hoc afin d'étudier les améliorations potentielles des délais de production des comptes de la FFS.
- Le budget de l'année 2022 va être présenté et proposé au vote des GE début juin 2022. Ceci est systématiquement le cas. Cela revient à dire que, en moyenne, la FFS fonctionne, 6 mois par an, SANS budget réellement approuvé par les GE. Fonctionnement quasiment permanent et passablement gênant. Là encore, nous suggérons (même groupe de travail ?) qu'une action soit menée afin de produire, chaque année, beaucoup plus tôt, le budget.
- La construction des budgets nous paraît relever d'une méthodologie (classique au demeurant) consistant à « peser » le budget de l'année n, pour une activité ou une commission, et, souvent, à renouveler ce budget à quelques pourcents près, en plus ou en moins.
- Nous n'avons pas le sentiment que, par exemple, le projet fédéral (qui propose des axes et suppose des budgets correspondants) soit pris en compte lors de l'élaboration du budget d'une année.
Ceci peut provoquer un défaut de profondeur de la vision budgétaire de la FFS et des corrections relativement importantes (avec votes du CA) en cours d'année. Cette analyse s'applique, entre autres, au cas de l'international et du budget correspondant. Ceci s'applique aussi au groupe de travail qui avait été piloté (il y a plus de 2 ans (lors de la précédente mandature) par Marie-Françoise André (secrétaire générale à cette époque), groupe qui avait élaboré un rapport très complet sur la recherche de nouvelles ressources pour la FFS. Or, rechercher des ressources suppose temps et argent.
Une action serait certainement à mener en ce sens.
- A ce jour, les raisonnements budgétaires se font en termes de dépense. Or, force est de constater que, en plus des dépenses, du temps est nécessaire. Et, que dans un certain nombre de cas, c'est le temps (la « ressource humaine », en termes de bénévoles comme, parfois de salariés) qui manque.
Nous proposons de « budgéter » un volume temps estimé, en plus des dépenses prévues.
- Dans de nombreuses organisations, les budgets sont construits avec une perspective pluriannuelle (généralement 3 ans) permettant de planifier, pour une activité, l'étalement des dépenses sur plusieurs années.
Nous suggérons cette approche pour la construction des budgets FFS.

NB : les groupes de travail dont nous suggérons la création pourraient être constitués de membres de la COFIN/STATS et du CA de la FFS ou d'autres entités de la FFS. Ils gagneraient certainement en efficacité si certains de leurs membres étaient issus des GE.